

**Appel à candidatures**

**AMPLI-Mundus 2025**

**Accompagnement au Montage et à la Promotion des Liens Internationaux**

Volet Erasmus Mundus

 23 juin 2025 – 31 août 2025

**Cahier des charges**

****

Cadre général

La Direction des Relations Internationales (DRI) vous propose un accompagnement dans la réalisation de vos projets Erasmus+ - Action Erasmus Mundus. Le soutien par le biais de cet appel AMPLI-Mundus vise notamment un appui financier pour vous permettre de développer votre consortium et de rencontrer vos partenaires internationaux.

La DRI bénéficie d’une enveloppe budgétaire dans le cadre du COMP 2024-2026 (Contrat d’Objectifs, de Moyens et de Performance UT-MESR), prévue pour porter à l’échelle européenne l’offre de master, en encourageant le dépôt des projets Erasmus Mundus.

Programme Erasmus+ - Action Erasmus Mundus

L'Action Erasmus Mundus vise à renforcer l’excellence et l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur par le biais de programmes de master établis en Europe, et ouverts aux établissements d'autres pays du monde. Elle vise à renforcer la coopération internationale entre partenaires, améliorer les compétences et l’employabilité des étudiants, et accroître les synergies entre l’enseignement supérieur, la recherche et l’innovation. Elle contribue activement à la construction et à l’attractivité de l’enseignement supérieur européen et promouvoir les valeurs de la Commission Européenne.

Deux appels à projets distincts :

* **Masters Conjoints Erasmus Mundus (MCEM)** **/ *Erasmus Mundus Joint Masters (EMJM)***: programmes d’études intégrés de haut niveau mis en œuvre par un consortium d’établissements d’au moins 3 établissements d’enseignement supérieur de 3 pays différents, dont au moins 2 doivent être des États membres de l’UE ou pays tiers associés au programme Erasmus+. Les MCEM visent à renforcer l’attrait et l’excellence de l’enseignement supérieur européen dans le monde et à attirer les talents en Europe. Ils concernent toutes les disciplines et accordent des bourses aux meilleurs étudiants du monde entier participant au programme d’études, avec une majorité d’étudiants non-européens.

Le parcours d’études doit s’effectuer dans plusieurs pays participant au programme, avec possibilité de mobilité dans un pays partenaire, selon la composition du consortium. La réussite du programme de master conjoint doit déboucher sur la délivrance d’un diplôme conjoint.

Le consortium bénéficiera d’une convention de subvention pour une durée de 74 mois afin de financer au moins quatre éditions du master, chacune d’une durée d’une à deux années académiques (60, 90 ou 120 crédits ECTS).

* **Actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus / *Erasmus Mundus Design Measures (EMDM)*** : cet appel offre la possibilité d’obtenir un soutien financier pour la phase de création d’un master conjoint Erasmus Mundus. L’objectif principal des actions préparatoires pour le master conjoint Erasmus Mundus est d’encourager l’élaboration de nouveaux programmes d’études internationaux innovants et hautement intégrés au niveau du master.

Le montant forfaitaire s’élève à 60 000€ par projet pour une durée de 15 mois.

La mise en œuvre d’actions préparatoires EMDM avant un MCEM n’est pas obligatoire. L’attribution d’actions préparatoires EMDM ne garantit pas un financement automatique au titre du MCEM et la réalisation d’un projet d’actions préparatoires EMDM n’est pas considérée comme un critère pour l’attribution d’un MCEM.

Calendrier des appels Action Erasmus Mundus : début/mi-février de chaque année

La DRI vous accompagne pour le montage de vos projets Erasmus Mundus Joint Masters et Design Measures. Pensez à prendre contact avec **Ivana Cernanova**, Chargée de coopération Europe (cooperation.europe@univ-tours.fr) pour accompagnement plusieurs mois avant le dépôt envisagé.

Objectif de l’appel AMPLI-Mundus

Par le biais de l’appel AMPLI-Mundus 2025, la DRI propose aux enseignantes- chercheuses et enseignants-chercheurs de l’Université de Tours (UT) qui souhaitent déposer une candidature aux appels Erasmus Mundus (programme Erasmus+) un **financement des frais de missions** pour permettre d’accueillir les membres du consortium international à Tours ou d’aller à la rencontre des partenaires à l’étranger. Ce soutien financier vise à renforcer les liens de partenariats internationaux en vue d’un futur dépôt Erasmus Mundus, à constituer le consortium ou à permettre de travailler sur la rédaction du dossier de candidature.

Critères d’éligibilité à l’appel AMPLI-Mundus

* Vous avez pour projet de déposer une candidature Action Erasmus Mundus Joint Master / Design Measures (2026 ou 2027) au nom de l’Université en tant que coordinateur ou bénéficiaire du projet
* Vous avez déjà identifié vos partenaires ou vous souhaitez initier les échanges pour envisager un dépôt conjoint
* Il s’agira de votre premier dépôt ou d’un re-dépôt aux appels Erasmus Mundus
* Votre projet de master conjoint respecte les règles d’éligibilité de l’appel et du programme Erasmus+
* Les mobilités entrantes et/ou sortantes doivent se dérouler courant l’année universitaires 2025-2026

Conditions de financement de l’AAP AMPLI-Mundus

Le **montant maximal** **de financement** est fixé en fonction du type de mobilité envisagée :

* Si vous êtes coordinateur et envisagez une mobilité entrante (i.e. consortium meeting à Tours), le budget maximal est de **20 000 €**
* Si vous êtes coordinateur et envisagez une mobilité sortante (i.e. aller à la rencontre de partenaires dans plusieurs pays), le budget maximal est de **10 000 €**
* Si vous êtes partenaire d’un projet coordonné par un autre établissement, la mobilité sortante ou entrante est éligible pour un budget maximal de **5 000 €**

Aucun budget prévisionnel n’est requis pour la candidature. Les lauréats seront invités à établir un budget avec leur antenne financière dans la limite des enveloppes maximum indiquées ci-dessus.

Calendrier de l’appel AMPLI-Mundus

* **Lancement** de l’appel : **23 juin 2025**
* **Clôture** de l’appel : **31 août 2025**
* **DOSSIER COMPLET A TRANSMETTRE à** **cooperation.europe@univ-tours.fr** **(copie Délégué.e RI de votre composante)**
* Étude des candidatures et sélection de dossiers retenus : **septembre 2025**

Les résultats de l’appel seront communiqués à la CORI du **2 octobre 2025**.

* Réalisation des mobilités soutenues 2025 : **entre 1er novembre 2025 et 31 août 2026**

Votre interlocutrice à la DRI pour cet appel

**Ivana Cernanova**

Chargée de coopération Europe – Appels à projets Erasmus+

Direction des Relations Internationales

60, Rue du Plat d’Étain – Bat. A – Bureau A0230
cooperation.europe@univ-tours.fr | 02 47 36 67 09

 -

****

**Appel à candidature AMPLI-Mundus 2025**

**23 juin – 31 août 2025**

La **Direction des Relations Internationales (DRI)** vous propose un accompagnement dans la réalisation de vos **projets Erasmus+ - Action Erasmus Mundus**.

Par le biais de cet appel AMPLI-Mundus, la DRI propose aux enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs de l’Université de Tours (UT) qui souhaitent déposer une candidature aux appels Erasmus Mundus (programme Erasmus+) un financement des frais de missions pour permettre d’accueillir les membres du consortium international à Tours ou d’aller à la rencontre des partenaires à l’étranger.

Veuillez-vous référer au cahier des charges de l’appel AMPLI-Mundus 2025 pour tous les détails sur les critères d’éligibilité et le calendrier de l’appel.

|  |
| --- |
| Formulaire de candidature |
|  |
| Titre complet et acronyme du projet Erasmus Mundus :Merci d’indiquer la thématique générale du projet, si vous n’avez pas encore défini le titre et l’acronyme. |  |
| Dépôt de candidature visé :  | [ ]  Erasmus Mundus Joint Masters 2026[ ]  Erasmus Mundus Joint Masters 2027[ ]  Erasmus Mundus Design Measures 2026[ ]  Erasmus Mundus Design Measures 2027 |
| Historique du projetPrécisez votre expérience avec les appels européens visés. S’il s’agit d’un re-dépôt, merci de joindre le rapport d’évaluation à votre candidature. | [ ]  Première candidature[ ]  Re-dépôtCommentaires : |
| Rôle de l’UT dans le projet | [ ]  Coordinateur[ ]  Partenaire |
| Porteur du projet à l’UT : | Nom et prénom :Adresse mail :Fonction : Composante : |
| Composante(s) impliquée(s) à l’UT : |  |

**Composition actuelle du consortium :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **INSTITUTION** | **RÔLE**Au choix : Coordinateur – Partenaire – Partenaire associé | **NIVEAU D’ECHANGES**Avez-vous déjà eu des échanges avec ce partenaire concernant le projet ? | **MATURITE DE L’ENGAGEMENT**Au choix : Participation assurée – Participation à confirmer – A contacter |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Présentation générale du projet Erasmus Mundus :**

**Résume du projet***25 lignes max.***:**

**Rôle envisagé pour les partenaires** *25 lignes max.***:**

**Objectifs, bénéfices et impacts attendus du projet sur votre composante à l’UT***10 lignes max.***:**

**Historique des relations entre les partenaires :**

Collaborations antérieures (formation, recherche), publications communes, mobilités effectuées, etc. *25 lignes max.*

**Mobilités envisagées dans le cadre de l’appel AMPLI-Mundus :**

**Mobilité entrante**:organisation d’une réunion de consortium à Tours

 **Mobilité sortante**: déplacement des personnels UT pour rencontrer les partenaires hors UT

Précisez la destination de la mobilité sortante :

**Dates prévisionnelles de la mobilité :**

**Préciser les besoins et les objectifs pour votre mobilité (consolidation du consortium, rencontre avec les partenaires, travail sur le dossier de candidature, etc.)** *10 lignes max.***:**

**Budget prévisionnel :**

Le montant maximal de financement est fixé en fonction du type de mobilité envisagée :

* Si vous êtes coordinateur et envisagez une mobilité entrante (i.e. consortium meeting à Tours), le budget maximal est de **20 000 €**
* Si vous êtes coordinateur et envisagez une mobilité sortante (i.e. aller à la rencontre de partenaires dans plusieurs pays), le budget maximal est de **10 000 €**
* Si vous êtes partenaire d’un projet coordonné par un autre établissement, la mobilité sortante ou entrante est éligible pour un budget maximal de **5 000 €**

**Aucun budget prévisionnel n’est requis pour la candidature**. Les lauréats seront invités à établir un budget avec leur antenne financière dans la limite des enveloppes maximum indiquées ci-dessus.

|  |
| --- |
| Attestation par la Direction de la composante La Direction de la composante ………………………… atteste d’avoir été informée du projet susmentionné et soutient la candidature du porteur à l’Action Erasmus Mundus.Commentaires (optionnel) :  Signature par la direction ou un délégataire :Nom, prénom :Date : |